

# Lus en Général



N°307 NOVEMBRE 2025  
ISSN 2800-3128



## SOMMAIRE

Page 1 : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

Pages 2-3 : Vie communale

Pages 4-5 : Infos pratiques Informations municipales

Page 6 : Avis d'enquête publique : PLU et urbanisme

Page 7 : Actualités - Société - Solidarité - Sorties

Page 8 : Semaine du goût et halloween au restaurant scolaire



La commémoration du 107 anniversaire de l'Armistice  
du 11 novembre 1918 aura lieu  
le mardi 11 novembre 2025.

10 h 45 Rassemblement à la mairie  
11 h 00 Cérémonie au monument aux Morts.  
avec la participation des écoles.  
A l'issue, un vin d'honneur sera servi  
à la salle des Menhirs.  
Vous êtes tous conviés à y participer.

# SOIRÉE REPAS DANSANT ANNÉES 80

ANIMÉE PAR PATRICE LAURENT

THÈME : CARNAVAL DE LUSANGER – FAÇON DUNKERQUE !

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 à 19H00  
SALLE DES FÊTES DU PETIT BOIS 44590 / LUSANGER

**MENU – 23 € (SUR RÉSERVATION)**

- APÉRITIFS**  
Punch, Kir cassis ou cocktail sans alcool
- ENTRÉE**  
Foie gras sur son lit de salade et son confit de figues
- PLAT**  
Boeuf bourguignon ou steak haché (tagliatelles ou pommes de terre)
- DESSERT**  
Le délice de la friterie

**MENU ENFANT – 13 € (SUR RÉSERVATION)**

- ENTRÉE**  
Petite assiette de charcuterie
- PLAT**  
Boeuf bourguignon ou steak haché (tagliatelles ou pommes de terre)
- DESSERT**  
Le délice de la friterie

TENUE INCORRECTE EXIGÉE / APÉRITIF OFFERT À TOUTS CEUX QUI ARRIVENT DÉGUISÉS OU MAQUILLÉS

INFOS ET RÉSERVATIONS À LA FRITERIE DU CH'NORD 01.80.50.70.16 OU 07.80.45.70.89

Organisé par le collectif des Zinzins de Lusanger

NOUVEAU À LUSANGER

## PENSION CANINE

### LES-PAS-CHAT

Consultez notre site web [www.les-pas-chat.com](http://www.les-pas-chat.com)

Box de 14 m<sup>2</sup>  
Cour attenante de 12 m<sup>2</sup>

A PARTIR DE 15 € PAR JOUR

NOUS CONTACTER  
06.28.94.23.02 - 02.44.79.09.65

CAMPAGNE DE DÉMARCHAGE COMMERCIAL

Du 03/11/2025 au 01/12/2025 la société RANGER va effectuer du démarchage à domicile sur notre commune pour le compte du fournisseur d'énergie ENGIE.



### OGEC : PERMANENCE PAPIERS ET CLASSE DE CIRQUE

Nous vous rappelons que les permanences papiers ont lieu le dernier samedi de chaque mois.

La prochaine permanence de collecte de papiers, au local communal, rue de Ronde à Lusanger se déroulera

Samedi 29 novembre 2025 de 10 h 30 à 12 h



**CLASSE DE CIRQUE**  
**SPECTACLE DES ELEVES**  
VEND. 28 NOVEMBRE 25  
AU STADE DE FOOT DE LUSANGER  
DES 18H30

**PRIX UNIQUE**  
**6€ L'ENTRÉE GRATUIT - 4ANS**

PREVENTE DES TICKETS PAR LES ELEVES  
VENTE SUR PLACE DANS LA LIMITÉ DES PLACES DISPONIBLES  
CONTACT 02 40 07 88 50

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE  
LUSANGER - TOUT PUBLIC !

COMITÉ DES LOISIRS : SOIRÉE KARAOKE



Nous vous rappelons que le Comité des Loisirs organise **le samedi 22 novembre** une soirée festive et solidaire à la salle des Menhirs, dès 19 h 30.

Au programme : un karaoké animé par DJ Patrisco. Deux repas, préparés par le restaurant « La Diligence » au tarif unique de 15 €.

Tartiflette ou suprême de volaille avec gratin dauphinois.

Une partie des bénéfices sera reversée à l'association MOB À LI, qui œuvre pour accompagner et soutenir les personnes atteintes de TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme).

Les tickets sont disponibles auprès des membres du bureau.

**Tél : 06 31 92 29 58 Murielle Chevalier ou le 07 86 54 44 51 Philippe Piaut.**

## VIE COMMUNALE



Une journée citoyenne se déroule le vendredi 10 et le samedi 11 octobre, en matinée, afin de procéder au nettoyage des allées de notre cimetière communal.

Une quinzaine de personnes répondent présentes, avec leurs outils personnels, afin d'assurer cette mission d'intérêt public. Ces 2 demi-journées permettent d'embellir singulièrement ce lieu de sépultures.

Nous sommes reconnaissants envers l'ensemble des bénévoles pour l'aide précieuse apportée et soulignons particulièrement la participation, en nombre, de l'association communale de chasse agréée de notre commune.

Un moment convivial clôture ces matinées qui participent à l'embellissement de ces lieux.



Depuis plusieurs années, POLLENIZ anime et coordonne le réseau de piégeurs bénévoles dans le cadre de la lutte collective contre les Rongeurs Aquatiques Envahissants.

Nous vous informons, que dans ce cadre, le dénombrement des preuves de capture réalisées sur la commune de Lusanger aura lieu : Lundi 24 novembre 2025 à 10 h 30 Place de l'Église à Lusanger.



L'élagage des arbres constitue un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité en toute sécurité.

Enedis vous informe que dans le cadre du programme d'élagage aux abord du réseau électrique, la société SERPE est mandatée pour réaliser les travaux pendant la période du 24/12/2025 au 23/03/2026. (sous réserve de la programmation des coupures)

Nous vous rappelons que ces travaux sont effectués pour favoriser l'amélioration de la qualité



**Associations** : les dossiers de demande de subvention sont disponibles en mairie. Ceux-ci seront à déposer au plus tard le vendredi 16 janvier 2026.



Jeunes lusangéens nés en **novembre 2009** n'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie dans le mois de vos 16 ans.

Pensez à vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. A cette occasion, la mairie vous remettra une attestation de recensement.

**NB : Nous vous rappelons que cette attestation de recensement est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.**

Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne sur : [servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R2054](http://servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R2054)



3,8 millions de foyers vont recevoir leur chèque énergie automatiquement. En Loire-Atlantique, l'envoi se fera entre le 17 et le 21 novembre.

Les foyers qui remplissent les conditions d'éligibilité et qui ne l'ont pas reçu peuvent la demander jusqu'au 28 février 2026 sur le site du chèque énergie.

Il s'adresse aux foyers dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 11 000 € en 2023.



Les élections municipales se déroulent les **15 et 22 mars 2026**. Vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de celle-ci.

Pour toutes vos démarches relatives aux listes électorales, rendez-vous sur le portail dédié aux élections :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données grâce au téléservice « interroger sa situation électorale ».

## INFOS PRATIQUES

### Les permanences des élus :

Yves FROMENTIN - Le Maire  
Sur rendez-vous uniquement

Monique CHOUIN - 1ère adjointe  
Jeudi de 10 h à 11 h 30 et sur rendez-vous

Hervé PINARD adjoint  
Mercredi de 10 h 00 à 11 h 30 et sur rendez-vous

Marie-Madeleine RENIER adjointe  
Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 et sur rendez-vous

Arnaud BERNARD adjoint  
Contacter le secrétariat au 02 40 07 83 08  
pour prise de rendez-vous

### Député :

Monsieur Jean-Claude Raux  
jean-claude.raux@assemblee-nationale.fr

### Conseillers Départementaux :

Jean-Claude PROVOST : 02 40 99 09 40  
jeanclaude.provost@loire-atlantique.fr

Mme LE BIHAN : 02 40 99 09 40  
laurence.lebihan@loire-atlantique.fr

### Mairie

20 place de l'Eglise  
Tél : 02 40 07 83 08  
Courriel : info@mairie-lusanger.fr  
Le lundi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de  
14 h à 16 h. Le mardi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à  
12 h 30.

### Agence Postale Communale

20 Place de l'Eglise  
Tél. 02 40 07 77 93  
du lundi au samedi de 8 h 45 à 11 h 45.

**Accueil périscolaire « La Passerelle »**  
1 rue de la Gare - 02 28 04 03 37  
apslapasserelle.lusanger@outlook.fr

**Ecole « La Petite Normandie »**  
19 Place de l'Eglise - 02 40 07 81 44  
ce.0440586Y@ac-nantes.fr

**Ecole privée « Notre Dame de Bonne Garde »**  
5 rue de la Gare - 02 40 07 88 50  
ecole.lusanger@orange.fr

### Médiathèque de Lusanger

1 rue de la Gare - 02 40 07 65 10.  
Ouvert : mercredi de 15 h à 18 h et le vendredi  
de 10 h à 12 h 00

### Mini Marché Place de l'Eglise

Lundi matin : Les Galettes de Steph de 9 h à 14 h  
Tél : 06 06 53 15 82

### Assistante sociale :

Centre Médico Social, 110 impasse terrasses de la Chesnai à Nozay.  
Sur rendez-vous uniquement - 02 40 79 40 76.

### Caisse d'Allocations Familiales :

Accueil sans rendez-vous : le lundi et le mercredi de 9 h à 12 h 30 et  
de 14 h à 16 h, le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h 30.  
Accueil sur rendez-vous : le mardi et le jeudi de 14 h à 16 h 30.  
7 rue Gabriel Delatour 44110 Châteaubriant - tél. 3230

### CLIC du Pays de Châteaubriant :

10 rue d'Ancenis 44110 Châteaubriant - 02 28 04 05 85  
clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

### Communauté de Communes Châteaubriant-Derval :

5 rue Gabriel Delatour - BP 203 - 44146 Châteaubriant cedex  
02 28 04 06 33 - accueil@cc-chateaubriant-derval.fr  
Annexe de Derval : 1 Allée du Rocheteur

### Déchetterie au « Vieux Bourg » à Lusanger :

Ouverture lundi, vendredi et samedi de 14 h à 18 h, mercredi de 9 h à  
12 h. Fermeture mardi et jeudi. Tél 06 77 98 90 12

### Espace aquatique intercommunal :

Rue de l'Abbé Orain 44590 Derval - 02 40 07 50 00  
Courriel : accueil@espace-aquatique-derval.com  
www.espace-aquatique-derval.com  
Facebook : Piscine de Derval

### France Services Derval : (sur RDV principalement)

14 rue de la Garlais à Derval - 02 40 81 82 26.  
franceservices.derval@cc-chateaubriant-derval.fr

### Maison de la mobilité :

Rue de la Gare à Châteaubriant. Tél : 02 40 07 54 71  
Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 30  
le samedi de 9 h 00 à 13 h 00

### OPASS : sur rendez-vous 02 40 07 01 24

3 Place de l'Eglise à Sion-les-Mines  
Le mercredi et samedi de 8 h à 9 h - 3 Place de l'Eglise à Sion-les-  
Mines, ou à 7 h tous les jours.

### Maison de l'habitat :

28 rue Pasteur 44110 Châteaubriant - permanence sans rendez-vous  
le mercredi de 10 h à 12 h. Accueil téléphonique du lundi au vendredi  
de 8 h à 19 h , le samedi de 9 h à 13 h au 02 52 70 09 82

### Psychologue :

14 rue de la Garlais à Derval. Permanence à l'Espace France Services  
Consultations gratuites sur Rdv - 06 84 12 71 37

### Planning familial :

Numéro vert anonyme et gratuit - 0800 08 11 11 - du lundi au samedi  
de 9 h à 20 h.

### Relais assistantes maternelles - Maison intercommunale de la petite enfance :

8 rue du Lavoir 44590 Derval. Courriel : ram@cc-derval.fr  
Accueil du public de préférence sur Rdv lundi, jeudi et vendredi : de  
9 h à 12 h 30

Mardi : de 14 h à 17 h

En soirée : uniquement sur rendez-vous.

Accueil téléphonique : 02 40 07 27 95

Contacts Anne-Noëlle Jalaber et Anne Trichereau-Royer

**Transport Aléop (scolaire)** - 09 69 39 40 44 ou connectez-vous sur  
aleop.paysdeloire.fr

### Transport à la demande Châteaubriant - Derval : Aléop

Votre inscription est gratuite et automatique sur simple appel  
téléphonique. Allô Aléop au 09 69 39 14 14 du lundi au vendredi de  
8 h à 12 h 30 - de 14 h à 18 h 30, le samedi de 8 h à 12 h - de 14 h à  
17 h.

### Transport Solidaire : La Barakatous

Demande à effectuer 48 h à l'avance au 06 52 75 57 73

### Véolia Eau - 02 40 45 15 15

ERDF - 09 69 32 15 15



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2025 À 19 H 30

**Étaient présent-e-s :** Yves FROMENTIN, Monique CHOUIN, Hervé PINARD, Marie-Madeleine RENIER, Arnaud BER-NARD, Mireille BELLON-CHAMOT, Emmanuel CHAUVIN, Jérôme PENIGUEL, Sandy BARON, Hélène LANDRIN, Emmanuel ERBETTE, Anaïs MILAN.

**Absents excusés :** Yann BELEGO, Corinne HERAULT

Absent : Gildas ROUX.



#### Tarifs eau et assainissement au 1er janvier 2026 :

Suite au schéma directeur d'assainissement de la commune, il est nécessaire d'appliquer une augmentation rapide de la part communale (part fixe et part variable).

La simulation effectuée indique la nécessité :

- d'une augmentation à minima de 5 % par an pendant 20 ans de la part variable à compter de 2026.

- d'une augmentation de la part fixe de 65 % à court terme.

Cette simulation est valable à l'instant présent, une évolution peut être envisageable dans les années à venir.

Après délibération le conseil municipal décide d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 les tarifs suivants :

- prime fixe 56 € / an

- prix du m3 d'eau consommé : 1.28 €

- participation au raccordement à l'assainissement collectif 2 200 €.

#### Vente du local 3 place de L'Eglise :

Suite à l'abandon du projet de commerce au 3 place de l'Eglise, le conseil municipal décide de vendre ce bien.

Monsieur le Maire est chargé de procéder aux démarches pour l'évaluation et la mise en vente de ce bâtiment.

#### Subvention classe de découverte ; école La Petite Normandie :

L'équipe éducative de l'école La Petite Normandie a le projet d'organiser une classe de découverte à CAMPBON pour l'ensemble des élèves en juin 2026. Les élèves de CM partiraient 5 jours et les autres classes 2 jours.

Le budget de ce projet est de 16 794 €.

Elle sollicite une aide financière auprès de la municipalité, à hauteur de 5 € par élève.

Après délibération, le conseil municipal à 7 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions décide de verser 5 € par élève pour l'organisation de cette classe de découverte, ce qui représente une subvention exceptionnelle de 920 €, qui sera versée à l'Amicale Laïque après présentation d'une liste des élèves qui participeront à ce séjour.

#### Couverture du risque santé des agents :

Dans le cadre de la protection sociale complémentaire des agents, le conseil municipal donne mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique de Loire-Atlantique pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque Santé des agents.

#### Droit de préemption urbain :

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption urbain pour les biens suivants :

- Parcelles E n°56 (70 m<sup>2</sup>) et E n°57 (70 m<sup>2</sup>) 2 place de l'Eglise

- Parcelles E n°120 (75 m<sup>2</sup>) et E n°121 (355 m<sup>2</sup>) 5 rue de la Petite Normandie.

#### Rapports d'activités 2024 :

Le conseil municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de l'année 2024, transmis par Atlantic'Eau.

#### Périmètre délimité des abords de l'église du Vieux Bourg :

L'ancienne église située au Vieux Bourg de LUSANGER est inscrite au titre des monuments historiques par l'arrêté du 13 octobre 1997.

La protection de ce monument historique contribue à sa mise en valeur. Par ailleurs, l'inscription assure une servitude de protection placée sous la surveillance de l'architecte des bâtiments de France.

Les délimitations actuelles concernent un rayon de cinq cents mètres autour de ce bien protégé qui entraînent que tout projet est soumis à un avis des bâtiments de France.

Par courrier, en date du 16 septembre 2025, l'architecte des bâtiments de France transmet une proposition de périmètre délimité des abords conformément à l'article L.631-31 du Code du Patrimoine et de l'article R.132-2 du Code de l'Urbanisme.

Cette modification du périmètre actuel permet de l'adapter aux nouveaux enjeux patrimoniaux. Il est concentré aux abords du bâtiment classé : Au Nord, le périmètre inclut les points de vue de l'ensemble du Vieux Bourg et son église. A l'Est et à l'Ouest, le périmètre intègre les parcelles agricoles et naturelles d'entrée de bourg, de part et d'autre de la départementale 775. Au Sud, le périmètre intègre l'entrée de bourg via la route départementale 39.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette modification de périmètre et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires liées à cet avis.

#### Décisions du maire :

- 13/08/2025 : publication de l'appel d'offre pour le renouvellement des contrats d'assurance

- Confirmation de l'achat d'un photocopieur pour la mairie auprès de la société INKO France de Treillières (44) pour un montant de 2 680 € HT, soit 3 216 € TTC.

#### Questions diverses :

- Invitation à la porte ouverte chez Nathalie et Frédéric BOSSARD, du site du Calfour, le mercredi 29 octobre de 10 h 30 à 16 h.

- Réunion CDPENAF, Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels et Forestiers (examen projet PLU de LUSANGER)

La séance est levée à 21 h 00

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR  
LA REVISION DU PLU ET DE LA DELIMITATION DU PERIMETRE  
DES ABORDS DE L'EGLISE DU VIEUX-BOURG  
Du 03/11/2025 9 h au 05/12/2025 17 h 30**

**>Objet de l'enquête :** Révision du plan local d'urbanisme et de la délimitation du périmètre des abords de l'église du Vieux-Bourg.

**> Où consulter le dossier d'enquête publique ?** Pendant la stricte durée de l'enquête :  
 à la Mairie de Lusanger, 20 Place de l'Eglise, 4459 LUSANGER,  
 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et le lundi et vendredi de 14 h à 16 h  
 Sur le site : [www.mairie-lusanger.fr](http://www.mairie-lusanger.fr)  
 Sur le poste informatique à votre disposition à la mairie.

**> Comment donner son avis sur le dossier ?** Pendant la stricte durée de l'enquête :

Sur le registre d'enquête papier disponible en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;  
 Par courrier au commissaire enquêteur :

Commissaire enquêteur PLU, Mairie, 20 Place de l'Eglise —44590 LUSANGER  
 Par courriel à : [revision.plu.lusanger@gmail.fr](mailto:revision.plu.lusanger@gmail.fr)

Lors des permanences du commissaire enquêteur, M. ALLABATRE, en mairie :

Lundi 3 novembre 2025 de 9 h à 12 h 30  
 Samedi 15 novembre 2025 de 9 h à 12 h 30  
 Mardi 25 novembre 2025 de 14 h à 17 h 30  
 Vendredi 5 décembre 2025 de 14 h à 17 h 30

**> Comment consulter les observations déposées ?**

A la mairie et sur son site de la mairie, dans les meilleurs délais et sous réserve des moyens disponibles.  
 La mise en ligne des observations déposées ne fera pas l'objet de mesure d'anonymisation des données à caractères personnelles, tout dépôt sera considéré comme incluant l'accord du déposant pour leur communication.

**> Où se renseigner à l'issue de l'enquête ?**

Le 07/01/2025, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront accessibles au public en Mairie et sur son site internet pendant un an.

Le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la Révision du PLU et de la délimitation du périmètre des abords de l'église du Vieux-Bourg ; il pourra, au vu des résultats de l'enquête, décider d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

**> Personne publique responsable du projet :** La commune de Lusanger.



## URBANISME

**DÉCLARATION PRÉALABLE :** 14/10/2025 : Madame Agathe BIGREL, 2 l'Agland, piscine.  
 28/10/2025 : Société WORLDSUN, 30 rue du Relais de Poste, panneaux photovoltaïques.  
 04/11/2025 : Benjamin PHILIPPON, 3 La Chaussée, panneaux photovoltaïques.

Vous avez un projet d'urbanisme : clôture, agrandissement de votre maison d'habitation, garage ou tout autre travaux qui sont visibles de l'extérieur, **une déclaration d'urbanisme est obligatoire**.

Si vous souhaitez échanger sur votre projet, un rendez-vous peut être utile avec le service urbanisme au 02 40 07 83 08.

2 possibilités s'offrent à vous pour déposer un dossier :

- En ligne : <https://ccc.urba.netagis.fr/NetADS/sve/CCCD44>
- En déposant le dossier papier. Le nombre d'exemplaires demandé dans le cerfa devra être respecté.

**DU 24 AU 28 NOVEMBRE 2025**

# DESTINATION AVENIR(S)

Une semaine dédiée à l'emploi, à la formation, à l'orientation et aux métiers qui recrutent.

**Forum Découverte des Métiers** 25 NOV.

**Visites d'Entreprises** Secteur Industriel 26 NOV.

**Forum Formations Adultes et Post-Bac** 27 NOV.

**Salon de l'Emploi** France Travail 28 NOV.

Et aussi des témoignages de professionnels et visites d'entreprises dédiées aux scolaires

cc-chateaubriant-derval.fr |



## RENDEZ-VOUS À LA HALLE DE BÉRÉ !

Rue Briant 1<sup>e</sup> à Châteaubriant

### Renseignements :

Quai des Entrepreneurs  
6A Rue d'Ancenis,  
44110 Châteaubriant

02 72 41 01 00  
[emploi-formation@cc-chateaubriant-derval.fr](mailto:emploi-formation@cc-chateaubriant-derval.fr)

**l'Etudiant**

## LE SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT

JE M'INSCRIS SUR [LETUDIANT.FR](http://letudiant.fr)

28 - 29 NOVEMBRE  
NANTES • PARC DES EXPOSITIONS

L'Etudiant organise vendredi 25 et samedi 29 novembre le 15ème Salon du Lycéen et de l'Etudiant à Nantes.

Pendant 2 jours le parc des expositions se transformera en un véritable lieu dédié à l'éducation et à l'orientation.

Vous pouvez vous rendre dès à présent sur le site [letudiant.fr](http://letudiant.fr) pour découvrir le salon. De nombreuses informations vous permettront de préparer votre visite : liste des exposants, programme des conférences, temps forts, plan du salon...



Un spectacle de hip-hop explore le sujet des réseaux sociaux. Dans le cadre du programme culturel de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, la salle Vallée de la Chère accueille une danseuse de hip-hop le vendredi 21 novembre à 18 h 30. Grâce à cette danse moderne, l'artiste Amélie Jousseau abordera le thème des réseaux sociaux.

Sur scène, elle évoluera dans une immense structure en forme de hashtag (#), un symbole des réseaux sociaux qui permet de classer les contenus sous un thème (par exemple, #chateaubriant, #derval, etc.). L'espace offert par ce « dièse » géant à la danseuse sera une métaphore du rapport que nous entretenons avec ces médias. Le corps et les émotions évoluent au gré des usages qu'elle fait de cet objet scénographique.

**Gratuit, tout public, accessible pour les personnes à mobilité réduite.**

**Réservation conseillée au 02 28 04 06 33 ou [culture@cc-chateaubriant-derval.fr](mailto:culture@cc-chateaubriant-derval.fr)**

Ces actions sont soutenues par l'État-Drac des Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique dans le cadre du Projet Culturel de Territoire Châteaubriant-Derval.



La patinoire revient en centre-ville de Châteaubriant du 28 novembre 2025 jusqu'au 4 janvier 2026.

### Cours de patinage

Des cours sont proposés aux enfants (dès 6 ans) et aux jeunes, les mardis et jeudis de 17 h à 18 h et de 18 h 15 à 19 h 15.  
3 cours de patinage : 6 €.

Réservation auprès du Guichet Unique en fonction des places disponibles **Créneaux parents-enfants**.

L'accès est gratuit pour le parent accompagnateur d'un jeune enfant tous les matins des vacances jusqu'à 12 h 30 ! En dehors des vacances scolaires, les créneaux parents-enfants sont organisés les mercredis, samedis et dimanches matins.

**Soirées DJ : Les jeudis et vendredis à partir du 28 novembre et jusqu'au 19 décembre, de 20 h à 23 h.**



Fin octobre, le restaurant scolaire organisait des repas à thème dans le cadre de la semaine du goût.

Les enfants ont pu découvrir un menu chinois le lundi (beignet de crevette, riz cantonnais et mousse à la mangue), un menu américain le mardi (bacon, hot dog, frites et beignet au chocolat), un menu italien le jeudi (tomate mozzarella, pâtes à la carbonara et pana cotta) et vendredi un menu surprise avant les vacances de la Toussaint, avec le repas d'Halloween (velouté de carotte, pizza, salade, tartelette aux fruits oranges).

Les enfants qui le souhaitaient pouvaient venir déguisés pour cette dernière journée.



Mairie de LUSANGER : Yves FROMENTIN  
20, place de l'église - 44 590 LUSANGER 02 40 07 83 08  
Lundi, vendredi : 8 h 45 -12 h 30 / 14 h 00 -16 h 00

Mardi, mercredi, jeudi : 8 h 45 -12 h 30

Courriel : [info@mairie-lusanger.fr](mailto:info@mairie-lusanger.fr) Site Internet : [mairie-lusanger.fr](http://mairie-lusanger.fr)  
Bulletin périodique d'informations municipales « gratuit » imprimé par la mairie de LUSANGER  
Directeur de la publication Yves FROMENTIN, Maire de Lusanger.